



Vente de part après une succession

Par **FP20123**, le **26/01/2013** à **18:28**

Bonjour, nous possédons une maison de village. Sommes 4 héritiers à part égale. Nous allons procéder à la succession du bien. Mon oncle désire revendre sa part(25%) à la famille mais personne ne désire la racheter car nous allons avoir bcp de travaux à faire et désirons utiliser notre argent à cette charge. Voici quelques questions:.. Lui est il possible de revendre sa part à un inconnu? À t il besoin de l accord de la famille pour revendre sa part? S il la vend à quelqu un de sa propre famille, peut il choisir l acquéreur ou doit il soumettre la proposition à tout le monde.

Merci par avance pour vos réponses

F